

PREMIER MINISTRE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\*Progrès  
-----

Décret n° 2021 - 446 du 10 septembre 2021  
portant rectificatif du décret n°2021-422 du 24 août 2021 portant nomination du  
Haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de  
la formation et de la recherche.

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du  
Gouvernement ;

Vu ensemble les décrets n° 2021-301 du 15 mai 2021 et 2021-302 du 16 mai 2021 portant  
nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2021-378 du 29 juillet 2021 portant cadre d'organisation du cabinet du Premier  
Ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2021-422 du 24 août 2021 portant nomination du Haut-commissaire à  
l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche ;

**DECRETE :**

**Article premier :** Le décret n°2021-422 du 24 août 2021 susvisé est rectifié, en ce qui  
concerne son article premier, ainsi qu'il suit :

**Au lieu de :** Monsieur MAMPOUYA Hellot Matson est nommé Haut-commissaire à  
l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de  
l'alphabétisation,

**Lire :** Monsieur MAMPOUYA Hellot Matson est nommé Haut-commissaire à l'organisation des  
états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la **recherche**.

Le reste sans changement.

**Article 2 :** Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera  
enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. /-.

Fait à Brazzaville, le 10 septembre 2021



Anatole Collinet MAKOSSO. -

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,